

## **Le Canada fait mieux que la France pour l'enregistrement des noms de domaine en français**

Le 14 janvier 2012, l'Autorité canadienne pour les enregistrements Internet (ACEI), l'organisme qui gère le domaine Internet .CA, a annoncé qu'elle prenait maintenant en charge le recours à tous les caractères français dans les noms de domaine en .CA, c'est-à-dire qu'il est possible pour les internautes d'enregistrer des noms de domaine comportant des caractères accentués et d'orthographier les noms de domaine français avec toute la gamme des ligatures et des caractères suivants : é, ë, ê, è, â, à, æ, ô, œ, ù, û, ü, ç, î, ĩ et ÿ.

*« Il s'agit là d'une excellente nouvelle pour toute la population canadienne. En effet, cela signifie qu'à présent, elle peut recourir à des domaines .CA dans les deux langues officielles au Canada, soit en français et en anglais », a affirmé M. Byron Holland, président et chef de la direction de l'ACEI.*

*« Cette nouveauté est tout aussi réjouissante pour les propriétaires de nom de domaine .CA que pour les visiteurs de leur site Web parce que cela signifie que les noms de domaine pourront dorénavant correspondre exactement aux noms, aux raisons sociales des entreprises et aux marques de commerce. »*